

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 2768 /FIN.

octobre  
Astrida, le 4 Janvier 1950.-

M



Monsieur et Madame,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert Fact. 1652/T.F. de frs. 2.245,60 dont veuillez en verser le montant au C.C.P. Z.77 de Monsieur le Receveur des Impôts à Usumbura à l'intervention de l'Office Postal, muni du récépissé vous délivré veuillez avoir l'obligeance de passer par mon bureau, pour y signer les projets de contrat relatifs à votre parcelle 258/Astrida.

Veuillez agréer, Monsieur et Madame, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour l'Administrateur Chef du Territoire,  
Le Comptable Territorial, J.M. de SPIRLET,

A Monsieur et Madame DESMET

à

ASTRIDA.

N° 14 /Fin Copie pour information de ma lettre suscitée. Avec l'assurance de ma considération distinguée.

Astrida, le 4 Janvier 1950.-  
L'Administrateur Chef du Territoire,

p.o.  
Le Comptable Territorial, A. STRIJbos,